



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du cursus « Bachelier Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE la Haute Ecole Léonard De Vinci

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président,
Mmes Sylvie DESIRE, Rolande FILION,
et Michelle JANSSEN, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 25 et 26 février 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

Présentation de l'institution

La Haute Ecole de Vinci est située au cœur de Bruxelles et résulte de l'association de six asbl partenaires émanant de six instituts d'enseignement supérieur. La Haute Ecole (HE) est composée de six catégories réparties sur huit implantations situées à Bruxelles et dans le Brabant wallon : la catégorie paramédicale, pédagogique, technique, traduction-interprétariat, sociale et économique.

La catégorie pédagogique est, depuis septembre 2008, entièrement implantée sur le site de Louvain-la-Neuve. La section préscolaire côtoie, sur ce même site, les Bacheliers « Instituteur-trice primaire » et « Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI).

Gestion de la qualité, partenariats et participation étudiante aux instances décisionnelles

- 1 A travers l'ensemble des entretiens et, sur la base du rapport d'autoévaluation qui lui a été donné de consulter, le comité des experts souligne l'engagement de la section préscolaire dans un processus de démarche qualité. Il remarque positivement que des objectifs précis ont été posés pour l'année à venir. Ceux-ci concernent, entre autres, l'optimisation des pratiques de la direction et un renforcement de son leadership via un audit externe (opérateur extérieur mandaté pour l'occasion). Cette initiative révèle l'esprit d'ouverture dans lequel s'inscrit ce département qui investit dans l'évaluation.
Le comité des experts note également que de nombreux changements ont été effectués suite aux résultats de certaines enquêtes mentionnées dans le rapport d'autoévaluation.
Le comité a également pu remarquer que le département préscolaire était en plein questionnement avec le souci de coordonner la fusion de deux équipes (Nivelles et Louvain-la-Neuve) et d'en assurer la cohérence. La démarche qui a eu lieu autour du rapport d'autoévaluation est d'ailleurs le résultat d'un travail collectif impliquant un grand nombre d'acteurs. La mise en place d'un groupe de travail au niveau administratif dans le cadre de la démarche qualité témoigne également de cet intérêt partagé.
- 2 Cependant, le comité des experts déplore la faible diffusion du rapport d'autoévaluation auprès de certains acteurs, étudiants et employeurs. Il invite dès lors la section ainsi que la HE à diffuser les résultats ou la synthèse de cette autoévaluation plus largement (par ex : aux étudiants et aux professionnels de terrain).
- 3 De manière générale, le comité recommande à la section préscolaire de continuer la dynamique « qualité » entreprise à tous les niveaux et de prioriser ses actions.

Partenariats institutionnels

Le comité souligne une recherche d'ouverture qui se traduit, entre autres, par la mise en place d'un partenariat institutionnel avec l'Université ainsi que par une collaboration avec les professionnels de terrain.

Cependant, l'information et les dynamiques d'échange entre les professionnels de terrain et l'équipe pédagogique du département préscolaire restent encore trop inégales. Les relations sont centrées essentiellement sur les difficultés rencontrées avec les étudiants.

Le comité des experts invite l'équipe en place à :

- élargir les relations partenariales à d'autres thématiques
- veiller à les informer, autant qu'à les inviter, à participer davantage aux décisions pédagogiques de la formation des enseignants.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Participation des étudiants

Le comité des experts note que le cadre organisationnel de la HE permet et favorise la participation des étudiants au sein des différents organes consultatifs. Il y a un porte-parole des étudiants par classe et ces personnes assistent aux conseils pédagogiques de la HE.

Cependant, la représentation des étudiants du préscolaire semble moins importante que celle des autres départements.

Le comité des experts recommande que le département puisse trouver les moyens pour inciter les étudiants du préscolaire à s'impliquer davantage dans les instances décisionnelles de la HE De Vinci. L'équipe pourrait, par exemple, réfléchir à la mise en place de mesures complémentaires pour favoriser la participation étudiante au sein ces instances. Le comité soumet deux pistes de réflexion, à savoir :

- inviter les étudiants à réfléchir sur les problèmes pédagogiques qui les concernent
- accorder certains crédits (ECTS)¹ à la participation active des étudiants au sein des organes décisionnels et consultatifs ou, dans une tout autre perspective, en leur confiant la responsabilité d'un budget par exemple.

¹ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits
Evaluation 2009-10 Bachelier « Instituteur-trice préscolaire »

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

Le comité des experts a pu constater que les objectifs généraux du programme sont définis dans le respect du décret (2000) et vont dans le sens de ceux identifiés dans le décret « Missions » pour l'enseignement organisé par la Communauté française. La réalisation d'entrevues avec des enseignants qui interviennent au sein du département préscolaire aura permis de dégager la spécificité de la profession.

Le programme de formation est conçu dans le respect du référentiel des compétences et des sept axes de formation établis dans le cadre du décret précité. Un plan de compétences professionnelles incluant des indicateurs de développement hiérarchisés a été élaboré par l'équipe des formateurs du préscolaire et sert de base à la formation.

Le comité note également que le département préscolaire travaille activement à l'élaboration d'un profil de formation spécifique définissant les caractéristiques de l'enseignant préscolaire qu'il désire former (couleur particulière).

Sachant que l'équipe semble s'orienter vers la formation d'un enseignant « capable de rejoindre l'enfant dans ses préoccupations de sujet actif », le comité des experts ne peut qu'encourager l'équipe en place à poursuivre les efforts entrepris. Elle l'invite également à associer les étudiants et les enseignants des écoles fondamentales à cette démarche de réflexion. Le fruit de cette réflexion ayant pour objectif d'affiner le type d'enseignant que la HE souhaite former et, au-delà, de définir les moyens qui sont nécessaire pour concrétiser ce projet.

Programme(s)

- 1 Le département préscolaire de la HE se montre particulièrement attentif à la formation pratique des étudiants dans le domaine de la psychomotricité. La formation à l'École de cirque ainsi que le stage centré sur cette discipline en sont un bon exemple.
- 2 Le comité des experts a également pu noter que l'équipe pédagogique était en constante réflexion sur les contenus de la formation ainsi que sur la manière de les délivrer. Cette remise en question quant à la qualité de la formation s'accompagne également d'une recherche de moyens visant l'amélioration de la formation des institutrices et instituteurs préscolaires.
Néanmoins, le comité constate qu'il ne semble pas y avoir de cadre formel établi par le département pour assurer l'évaluation systématique et permanente du programme. Si cela n'est déjà fait, le comité des experts recommande au département d'entamer une réflexion concernant l'établissement d'un tel cadre. Le conseil pédagogique pourrait, par exemple, se doter d'un groupe de réflexion permanent sur le programme. Ce groupe pourrait réunir des professeurs, des étudiants, des enseignants du préscolaire et des employeurs.

- 3 Au niveau de la cohérence du programme, le comité des experts note un bon équilibre et une articulation satisfaisante entre connaissances de base et connaissances spécialisées. Il remarque également que la notion d'interdisciplinarité est présente, non seulement en interne (par exemple, via la création de modules de formation) mais également entre le département préscolaire et le département primaire.
- Le comité des experts a perçu la volonté de l'équipe en place d'établir des liens ténus entre théorie et pratique. Cependant, selon les étudiants rencontrés en entrevue, les cours de pédagogie de type A² seraient insuffisamment ancrés dans la réalité. Conscient des nombreuses contraintes liées à la prestation de ces cours, le comité des experts recommande néanmoins de continuer les initiatives déjà prises par le département afin de créer davantage de liens entre théorie et pratique.
- En profitant des échanges interdisciplinaires entre les départements, le comité suggère à l'équipe de continuer à faire évoluer les représentations attachées au métier de l'enseignement préscolaire, si nécessaire à la construction d'une identité professionnelle forte.
- 4 Le comité des experts apprécie la capacité de l'équipe à se mettre en recherche sur des objets de travail qui favorisent le changement. De plus, le département s'inscrit dans des recherches de manière indirecte. L'on note, par exemple, des accompagnements de mémoire en master par des professeurs du département, le dépôt de trois projets de recherche, la participation à des colloques, l'implication à des écrits, des publications et des conférences. Toute cette énergie mise au service de cette dynamique de recherche est à féliciter et à encourager. Le comité des experts recommande de continuer ce travail d'ouverture avec l'université et de tenter de concrétiser de réelles actions de partenariats dans ce domaine.
- 5 Concernant le travail de fin d'études (TFE), le comité des experts constate que de nombreuses opportunités sont données à l'étudiant à travers l'élaboration de ce travail.
- Les objectifs et les critères du TFE sont bien précisés et soulignent l'importance du développement de compétences du praticien-chercheur et réflexif chez l'étudiant.

Face à ces points très positifs, le comité des experts note toutefois quelques points à améliorer. La majorité des étudiants rencontrés exprime des doutes quant à la pertinence de réaliser un TFE dans le cadre de la formation. Les enseignants ont fait part des difficultés rencontrées pour mener à bien leur tâche d'accompagnement (grand nombre de TFE supervisés simultanément, manque de temps pour approfondir les analyses, etc.). Conséquemment, le comité des experts recommande de réfléchir à une approche qui fasse davantage émerger un questionnement issu de l'observation professionnelle de l'étudiant en formation (axe théorie-pratique). Il recommande à la HE de rechercher les meilleures conditions dans le but de favoriser un accompagnement optimal des étudiants en fin de formation.

- 6 Sur la notion des stages et du lien théorie-pratique, le comité des experts observe de nombreux changements depuis l'écriture du rapport d'autoévaluation. Les entretiens menés en témoignent. Le département semble avoir reconsidéré ses pratiques pour favoriser les liens théorie-pratique. En voici certains exemples :
- forte intégration des Maîtres de formation Pratique dans la formation
 - passage de peu de moments de concertations à une réelle coopération
 - mise en place de nombreuses réunions ainsi que d'un travail en réseau
- De plus, le comité apprécie que les visites de stage aient fait l'objet d'une réflexion collective qui a produit des changements qui satisfont pleinement l'ensemble des acteurs concernés.

Cependant, les visites de stage semblent être souvent le fruit d'une évaluation réalisée à partir de la discipline de l'évaluateur et centrées sur les apprentissages (et non, sur les compétences à acquérir). Face à ce constat, il recommande à l'entité de travailler sur les aspects pédagogiques de la visite de stage afin qu'elle soit davantage centrées sur l'acquisition progressive des compétences et l'interdisciplinarité.

En conclusion, le comité des experts invite l'équipe pédagogique à continuer les initiatives déjà mises en place afin d'affiner le réseau avec les terrains de stage et de favoriser l'accès en stage des étudiants dans les classes d'accueil.

² Activités d'enseignement qui regroupent les étudiants de l'ensemble des sections d'enseignement normal

- 7 En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, les entretiens montrent que les étudiants ne semblent pas être suffisamment consultés. Le comité des experts recommande que l'équipe pédagogique coordonne ses actions et favorise l'évaluation systématique des enseignements. Cette évaluation ne semble pas être une pratique encore bien installée.
- 8 Malgré la satisfaction générale exprimée par les étudiants, le comité des experts estime que les critères d'évaluation tels que présentés dans les COC (documents relatifs à la conception et l'évaluation des cours) sont très peu explicites. Le comité des experts invite les professeurs à définir de manière plus explicite les critères d'évaluation. Il serait pertinent de prévoir une diffusion claire, et en début de cours, de ces critères.
- 9 Il a aussi été noté que l'équipe professorale travaille au développement de modalités d'accompagnement susceptibles de favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants. Cet apprentissage à l'autonomie passe par différentes étapes : l'étudiant, sécurisé à son arrivée, sera invité à être actif et à consulter certains documents sur i-campus en toute autonomie.

Information et communication

- 1 Au niveau de l'information et de la communication, le comité souligne la qualité de la présentation des outils d'information (Journées Porte-ouverte, Semaine de cours ouverts, Salon étudiants, Soirées info, Journée d'accueil TTB, Site internet i-Campus, tutorats, valves, casiers/information aux délégués,...). Cependant, il note que les étudiants ne semblent pas très motivés par l'utilisation de cette plateforme (i-campus). Certains déplorent la difficulté d'accéder à cet outil informatique. Le comité des experts recommande de veiller à stimuler davantage l'intérêt des étudiants à utiliser cette plateforme. De plus, il recommande aux étudiants de consulter les différents outils de communication mis à leur disposition.
- 2 En ce qui concerne le suivi des débouchés, la HE met tout particulièrement l'accent sur une formation de maître spécial en psychomotricité. Ce qui constitue un plus pour leur avenir professionnel. Le stage semble également favoriser la recherche d'emploi une fois diplômé. Cependant, il n'existe aucun outil formel de suivi des débouchés.

Accueil et intégration des étudiants

Les étudiants de BAC2 s'impliquent activement dans l'accueil et l'intégration des nouveaux venus. Les ateliers mis sur pied par ces derniers sont particulièrement appréciés par les nouveaux arrivants. Les étudiants reconnaissent que l'information communiquée lors de l'accueil est utile et diversifiée. Cependant, ils considèrent que beaucoup trop d'informations leur sont communiquées à cette occasion, ce qui rend l'assimilation difficile. Le comité des experts invite les personnes responsables des journées d'accueil à en revoir le contenu informationnel et éventuellement certaines des stratégies utilisées pour leur transmission. Il incite également la HE et le département à continuer la réflexion autour du « guide du jeune étudiant » et à faire rééditer son vade-mecum.

Suivi pédagogique

- 1 Au niveau du suivi pédagogique offert par l'institution, le comité souligne avec intérêt la mise en place du dispositif AccES³ (propédeutique) en début d'année. Il note également que le test diagnostique réalisé à cette occasion peut orienter l'étudiant vers des ateliers spécifiques. Cependant, il serait peut-être intéressant de donner accès à ces ateliers aux étudiants, même s'ils ont réussi le test diagnostique avec succès. Le comité des experts constate également la mise en place d'un suivi pédagogique en maîtrise de la langue (diagnostic des difficultés en début de formation). Ce suivi est effectué de façon rigoureuse et fournit d'excellentes indications à l'étudiant sur la nature de ses difficultés.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Les étudiants interrogés lors des entrevues considèrent que les charges de travail pourraient être réduites si les professeurs harmonisaient leurs demandes de travaux entre eux. Les experts recommandent de veiller à ce qu'un échéancier des travaux soit préparé par les enseignants et remis en début d'année aux étudiants.

Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

Le comité des experts constate positivement l'existence d'un cours « d'organisation professionnelle » donné en fin d'année avec invitation de personnes du FOREM, de représentants de syndicats. Ce cours semble répondre à des besoins en la matière. Cependant, les étudiants ne semblent pas très ouverts à cette formation. Pourtant, les anciens étudiants disent manquer de préparation pour affronter les aspects administratifs qu'ils rencontrent dans leur futur métier. Si les étudiants ne sont pas réceptifs à ces informations en fin de parcours, pourquoi ne pas organiser une séance d'information générale sur les aspects administratifs après la formation sous la forme de formation continuée?

³ Acculturation à l'Enseignement Supérieur
Evaluation 2009-10 Bachelier « Instituteur-trice préscolaire »

Gestion des ressources humaines

Le comité des experts a pu observer une équipe soudée qui travaille à des objectifs communs et qui se questionne sur le sens de la formation des instituteurs et institutrices du préscolaire de manière formelle.

La vingtaine de personnes qui constitue l'équipe en place semble favoriser ce travail réflexif et se donner les moyens de progresser. Elle a par exemple cherché les moyens d'innover et de se confronter à d'autres pédagogies en réalisant un projet fort intéressant de voyage en Norvège. Ce projet lui a permis de nourrir la réflexion en cours sur la pédagogie à défendre au sein des écoles du préscolaire. Il constitue une base de travail pour la réflexion qui est menée au sein de l'établissement.

Le comité des experts constate que la direction soutient cette manière de travailler et favorise une dynamique de travail centrée sur l'ouverture et la pluralité. La direction semble faire preuve d'une réelle écoute de ses équipes ce qui favorise une véritable dynamique d'équipe.

Ressources et équipements

Les locaux sont vraiment pensés de manière judicieuse. Couleurs vives, espace, circulation, services offerts aux étudiants, confort des salles, matériels et lieux de convivialité témoignent de la prise en compte des besoins des étudiants et des personnels qui vivent sur l'implantation. Les salles de classe favorisent une dynamique pédagogique adaptée à la formation des étudiants de la section préscolaire. Le comité des experts s'étonne d'ailleurs que les étudiants ne paraissent pas plus sensibles à cet espace de formation. Les plus anciens regrettent leur petite école et les nouveaux ne soulignent pas réellement la chance qu'ils ont de vivre leur formation sur ce site. Enfin, le tri sélectif et la présence de distributeurs de boissons issus du développement durable témoignent d'une volonté écologique de gestion. Un bémol toutefois : l'accès à la bibliothèque. Les experts recommandent de continuer la réflexion entreprise au niveau de la dynamique générale de cet espace central au sein d'un établissement et d'en améliorer l'accessibilité. Toujours en lien avec le centre de ressources documentaires, le comité des experts recommande qu'un effort soit fait pour augmenter la collection de littérature jeunesse ainsi que le matériel ludique qui ne sont, pour l'instant, que très peu développés.

Recherche

Tel que mentionné précédemment, la recherche fait partie intégrante des préoccupations du département. Cependant, le comité des experts constate que la section dispose de peu de moyens pour mener à bien cette mission. Il souligne également l'organisation de colloques au sein de la HE ainsi que la participation à des colloques.

Il note également des actions indirectement liées à la section préscolaire comme, par exemple, la participation à des conférences et des colloques, des publications diverses, etc. Sont également à évoquer, les liens privilégiés qu'entretient le département avec l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Le comité des experts suggère de poursuivre ces partenariats et de continuer dans cette volonté d'ouvrir la HE sur le monde et ses différentes pratiques en matière de pédagogie. Le comité des experts suggère de formaliser des temps de rencontres pour partager avec les étudiants et l'équipe ces expériences internationales.

Relations nationales et internationales

Au niveau des relations internationales, la mobilité des étudiants est favorisée au sein de l'institution. Cependant, il semble y avoir un manque d'information sur le dispositif Erasmus. L'information sur les stages à l'étranger, tels qu'Erasmus ou Comenius, pourrait être diffusée plus largement aux étudiants dès la 1^{ère} année de formation afin de leur permettre de disposer de plus de temps pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation de telles expériences et à mieux se préparer en ce sens.

Le comité des experts souligne également l'effort qui est fourni par l'équipe dans son ensemble afin d'accompagner les étudiants lors de leur mission à l'étranger et de leur apporter soutien et préparation.

Le comité des experts note enfin avec un grand intérêt le réel dynamisme de la responsable des relations internationales qui a permis l'organisation et la prise en charge de la mission en Norvège (Stavanger) sur la base de fonds européens et qui semble participer activement à la réussite des liens internationaux.

⁴ Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués
Evaluation 2009-10 Bachelier « Instituteur-trice préscolaire »

Opportunités et Risques

Le déménagement dans une plus grande structure et la fusion des équipes qui en découlent auraient pu être vus comme des risques. Ils s'avèrent davantage l'occasion de repenser la formation et les pratiques en place. En effet, l'installation sur le site de Louvain-la-Neuve crée un rapprochement autour du pôle Louvain et favorise la création de nouveaux contacts et de nouveaux partenariats ; de plus, l'accès aux « kots » étudiants et aux infrastructures universitaires se trouve également amélioré du fait de ces changements géographiques.

Toutefois, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

Les recommandations formulées par le comité tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et/ou complètent, les objectifs stratégiques et pistes d'action identifiés par la HE et la section préscolaire. Le comité des experts les invite à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

EN SYNTHESE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : moyens engagés, implication large (pédagogique et administratif), fort leadership et impacts concrets - Equipe soudée qui travaille à des objectifs communs : profil de formation spécifique, plan de compétences professionnelles incluant des indicateurs de développement hiérarchisés, mise en recherche sur des objets de travail qui favorisent le changement - TFE : objectifs et critères bien précisés - Prise en compte de l'évolution de l'étudiant dans son choix du stage - Interdisciplinarité (création de modules de formation, mais aussi entre préscolaire et primaire) - Présence d'un porte-parole étudiant par classe qui assiste au conseil pédagogique - Locaux pensés de manière judicieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : faible diffusion du rapport auprès des étudiants et des employeurs ; absence de cadre formel pour assurer l'évaluation systématique et permanente du programme de formation - Cours de pédagogie de type A insuffisamment ancrés dans la réalité - Etudiants pas suffisamment consultés pour évaluer les enseignements reçus - Manque de préparation pour affronter les aspects administratifs de leur futur métier - Problème d'accès à la bibliothèque - Manque d'information sur le dispositif Erasmus
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Déménagement sur le site de Louvain-la-Neuve - Rapprochement autour du pôle Louvain 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : diffuser les résultats (ou synthèse) plus largement, assurer l'évaluation systématique du programme de formation, favoriser l'évaluation systématique des enseignements - Continuer ce travail d'ouverture avec l'université et tenter de concrétiser de réelles actions de partenariats - Réfléchir à une approche pour le TFE qui fasse émerger un questionnement issu de l'observation professionnelle de l'étudiant en formation (axe théorie-pratique) - Stages : visites davantage centrées sur l'acquisition progressive des compétences et l'interdisciplinarité, développer le réseau lieux de stage et favoriser l'accès dans les classes d'accueil - Prévoir une diffusion claire et en début de cours des critères d'évaluation et veiller à donner un échéancier des travaux en début d'année à chaque étudiant - Revoir les stratégies de communication vers les étudiants - Aide à l'insertion professionnelle : intégrer les aspects administratifs du métier dans la formation - Augmenter la collection de littérature jeunesse ainsi que le matériel ludique - Poursuivre les partenariats internationaux (ouverture/pratiques pédagogiques) - Diffuser plus largement l'information sur les stages à l'étranger, ERASMUS, Comenius dès la 1^e année

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
3	1		<p>« Les relations [entre les professionnels de terrain et l'équipe pédagogique du département préscolaire] sont centrées essentiellement sur les difficultés rencontrées avec les étudiants. »</p> <p>Si certains échanges avec nos partenaires portent effectivement sur la gestion des problèmes de stage ..., plusieurs initiatives ont été prises pour développer d'autres types de relations.</p> <p>Depuis 2008, des contacts réguliers ont été établis avec les entités de l'enseignement fondamental tant dans la Région Bruxelloise que dans le Brabant Wallon. Ces échanges ont porté sur la définition de balises communes en matière de définition des objectifs, d'évaluation et d'organisation des stages et sur la collaboration pédagogique entre les partenaires.</p> <p>En outre, des rencontres sont organisées avec les maîtres de stage de 3^e année. Elles prennent la forme d'ateliers de co-formation portant sur des thématiques didactiques.</p>
8	3		<p>Il nous paraît important d'attirer l'attention sur le fait que le dispositif AccES n'est pas un dispositif de propédeutique (programme d'études préparant à l'inscription à des études supérieures) mais qu'il vise, comme son nom l'indique l'Acculturation à l'Enseignement Supérieur.</p> <p>Il poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aider l'étudiant à mieux saisir les enjeux de la formation qu'il a choisie et de clarifier sa propre position face à ces enjeux, ses atouts, ses faiblesses ; • aider l'étudiant à se mettre en projet de manière réaliste ; • permettre à l'étudiant d'améliorer les compétences de base, principalement en maîtrise de la langue, méthode de travail, utilisation des nouvelles technologies de l'information. <p>En outre, les ateliers mis en place dans le cadre du dispositif AccES sont ouverts à tous les étudiants de première année, sans exception.</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

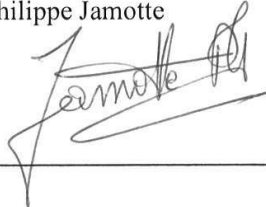
Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Paul anciaux



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Philippe Jamotte



Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Anne Giacomelli

